



Date	N° de compte	N° de relevé	Page
28 février 2023	551.58.7100	2	1/2

📞 Vos numéros et adresses utiles

Votre agence : 0140 047 031 (1)
BRED Direct Services : 0 806 060 211 (2)
Opposition carte bancaire : 33(0)1 77 86 24 24 (1)
Internet : www.bred.fr

(1) tarif local en vigueur. (2) Service gratuit + prix appel.



9314 SYND SECOND B ARTOIS FLA
CITYA IMMOBILIER PECORARI
9 RUE DE JOINVILLE
75019 PARIS

Votre Code BIC BREDFRPPXXX	Votre Code IBAN FR76 1010 7001 1800 5515 8710 046
-------------------------------	--

✉️ Votre Conseiller : M. Yoann Miossec

Envoi précédent effectué le 31 janvier 2023

📖 La vie du compte

Seule la facture éventuellement jointe au présent envoi constitue un justificatif au regard des droits à déduction de la TVA ou des charges en matière d'impôts directs.

Situation de vos comptes

Poste principal Euros
54.897,95

Relevé d'opérations du poste principal

Date	Référence	Débit	Crédit	Valeur
23.01	Solde précédent		65.508,13	
06.02	Remise Chèque(s) 0169472	2000238		630,25 07.02.23
16.02	Virement SEPA émis vir-du-202302151818-3 nombre d'operations : 2	07151818-3	11.082,06	16.02.23
22.02	Virement SEPA émis citya pecorari citya-pecorari vir-du-20230221452-69-1 fr7610107001180095063 040011 bredfrppxxx	0711452-69	158,37	22.02.23
Total des mouvements			11.240,43	630,25
28.02	Nouveau solde			54.897,95

Information réglementaire sur la Garantie des Dépôts

Vos dépôts sont éligibles à la Garantie des Dépôts et de Résolution, selon les conditions prévues par les textes en vigueur. Si vous désirez en savoir plus, nous vous invitons à consulter la plaquette d'information du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution que vous trouverez sur notre site internet www.bred.fr ou sur demande auprès de votre agence. Vous recevrez chaque année une information sur la garantie des dépôts dans votre relevé de compte. Si vous détenez un Livret A, un Livret de Développement Durable et Solidaire ou un Livret d'Epargne Populaire, leurs montants sont intégralement garantis par l'Etat.



Date
28 février 2023

N° de compte
551.58.7100

N° de relevé
2

Page
2/2

Information réglementaire concernant la Médiation

Pour toute réclamation, votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

Si sa réponse ne vous satisfait pas, ou en l'absence de réponse, vous pouvez demander un nouvel examen de votre réclamation au Service Relations Clientèle (SRC), en remplissant un formulaire sous la rubrique Plainte/Réclamation, disponible sur le site de la Banque : <https://www.bred.fr> * ou par courrier postal à l'adresse : Service Relations Clientèle 18 quai de la Rapée, 75012 Paris.

La BRED s'engage à vous répondre dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation. Si un nouveau délai s'avère nécessaire, vous en serez tenu informé : le SRC vous adressera une lettre d'attente vous informant d'un délai supplémentaire nécessaire pour vous répondre, délai n'excédant pas 2 mois suivant l'envoi de la réclamation (délai ramené à 35 jours ouvrables pour les réclamations relatives aux moyens de paiement, tels que prévus par la directive sur les moyens de paiement 2).

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de votre première réclamation écrite, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Tous les renseignements concernant la Médiation sont disponibles sous la rubrique Informations Réglementaires, à partir du site de la Banque : <https://www.bred.fr/informations-reglementaires/convention-de-compte-et-mediation> *

* coût de connexion selon votre opérateur